



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME d'une question diverse déposée par les élus de la minorité.
 - EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
 - APPROUVE les comptes rendus du Conseil Municipal des 8 avril, 19 mai, 17 juin et 30 juin 2011.
A LA MAJORITE
 - PREND acte de la présentation du rapport d'activité 2010 de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.
 - APPROUVE le programme d'actions du Contrat Départemental Politique de la Ville pour l'année 2011 en fonctionnement et en investissement et AUTORISE Madame la Maire à le signer. – **A L'UNANIMITE.**
 - APPROUVE la convention avec l'association « Sauvegarde 95 », pour la mise en œuvre des chantiers d'insertion 2011 et AUTORISE Madame la Maire à la signer – **A L'UNANIMITE.**
 - DONNE un avis favorable à la demande d'enregistrement d'un entrepôt de stockage de munitions constituant la collection nationale de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale à Pontoise – **A L'UNANIMITE.**
 - SUSPEND sa séance à 21h15 (pour donner la parole au représentant de la société coopérative d'intérêt collectif Auto2).
 - EMET un avis favorable à l'acquisition d'une part sociale dans la société coopérative d'intérêt collectif Auto2 – **A L'UNANIMITE.**
 - ENTEND le rapport 2010 du service d'élimination des déchets.
- APPROUVE l'admission en non valeur des 82 créances irrécouvrables pour un montant total de 4 997,20 € – **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE la convention avec la Société Immobilière 3F, pour la garantie de leurs emprunts aux caractéristiques définitives et la réservation de logements pour la ville - **A LA MAJORITE**
 - EMET un avis favorable à la demande de la société SEGECE, autorisant légalement son ouverture le dimanche, dans le cadre de la mise en œuvre du Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnelle (PUCE) – **A L'UNANIMITE.**
 - APPROUVE la convention de Projet Urbain Partenarial entre la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, le syndicat des copropriétaires du centre commercial Art de Vivre et la commune pour la réalisation d'un giratoire en entrée / sortie du parc de stationnement du centre commercial Art de Vivre, et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire chargé de la Vie Urbaine et du Développement Economique à signer la convention et les actes subséquents – **A L'UNANIMITE.**
 - AUTORISE Madame la Maire à signer et à déposer la déclaration préalable de travaux pour la modification du sas de la Maison de la Challe - **A LA MAJORITE**
 - MODIFIE la délibération du 4 novembre 2010 autorisant Madame la Maire à signer le bail emphytéotique de droit privé avec la société OSICA – **A L'UNANIMITE.**
 - ENTEND une information sur l'éco-quartier de la gare, projet de la société immobilière 3F.

- SUSPEND sa séance à 22h45 (pour donner la parole au représentant de la délégation Burkinabée, accueillie dans le cadre des accords de coopération décentralisée et répondre au message du maire de Nongr Maasom).

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise dans le cadre du contrat de territoire, le fonds de concours correspondant pour les travaux de voirie rue Claude Bénard et AUTORISE Madame la Maire à signer toutes les pièces afférentes – **A L'UNANIMITE.**

- FIXE pour l'année scolaire 2011-2012, le montant des subventions aux écoles pour les transports et les entrées dans les musées pour un montant total de 4 740 € – **A LA MAJORITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 400 € à l'association Centre d'Activités Musicales – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 300 € à un jeune Eragnyen participant au 4L Trophy 2012 – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 800 € à l'association « le Tennis Club d'Eragny » – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association Eragny Lecture – **A L'UNANIMITE.**

- SUSPEND sa séance à 23h15 (pour donner la parole à la Présidente de l'association Eragny Lecture).

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise dans le cadre du dispositif d'aide à la programmation des lieux de diffusion et saison culturelle – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à actualiser la liste des logements attribués pour nécessité absolue de service – **A L'UNANIMITE.**

-ENTEND la réponse à la question diverse déposée par les élus de la minorité, relatif au coût des travaux d'extension de l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 30

Présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Gérard BURN (jusqu'à 22h35), Pierrette BORGNE, Dominique RAMSI, Yannick MAURICE, Adjoint au Maire, Bernard ROUSSEL, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Catherine MARSILE (jusqu'à 22h25), Béatrice FURET, Sylvie BRIGANDAT, Philippe RELIN, Estelle MEUNIER, David GANDON, Alexandre MAHOUDEAUX, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Joëlle MARTINEZ, Frédéric TOURNERET, Patrick BENSMAIL. Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Francette GAUDIN a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS

Monsieur Gérard BURN a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE (à partir de 22h35)

Monsieur Patrice BORCIER a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN

Monsieur Pierre MATHEVET a donné pouvoir à Madame Dominique RAMSI

Monsieur Mehdi NEDJADI a donné pouvoir à Madame Hélène CHATILLON

Madame Catherine MARSILE a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT (à partir de 22h25)

Monsieur Jean-Pierre PARAY a donné pouvoir à Madame Nicole GUGELMANN

Monsieur Jimmy ZE a donné pouvoir à Monsieur Djibrirou CISSE

Madame Céliane NAVARRO a donné pouvoir à Madame Béatrice FURET

Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO

Monsieur Claude THOMAS a donné pouvoir à Monsieur Patrick BENSMAIL

Absente : Madame Maria-Teresa FORME.

Monsieur Frédéric TOURNERET a été désigné comme Secrétaire de séance.